

D'ADDIS-ABEBA A DESSIE avec la Croix-Rouge Ethiopienne

Chez les sauvages

Cependant le paysage se faisait plus accueillant, des champs fertiles alternaient avec de somptueux bouquets d'arbres. Nous passons devant une belle chapelle abyssine placée au bord du chemin et dédiée à Saint Georges. Nous entrons enfin dans la plaine qui s'étale à 1.350 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sa végétation se rapproche de celle des jungles tropicales. Une brousse impénétrable nous entourait de tous côtés. De hauts géopages se dressaient au-dessus de la forêt. L'air était lourd. Pas un brin de vent. L'évaporation de l'essence dans l'étroite cabine du chauffeur nous causait un grand malaise physique. En outre, on nous avait expressément avisés à Addis-Abeba des dangers auxquels nous serions exposés sur cette partie de la route ; depuis des semaines des tribus de brigands appartenant à la race sauvage des Dankalis dévastaient le pays. Ils auraient attaqué, à ce qu'on dit, des voyageurs isolés et même de petits convois et se seraient livrés à un pillage en règle. L'un de nos compagnons, au cours de son voyage à Addis-Abeba, avait découvert deux cadavres de paysans abyssins encore chauds baignant dans leur sang. Nous scrutions attentivement la brousse. Mais seuls des perroquets aux couleurs chatoyantes et de gracieuses pintades déboulaient au-dessus de nos têtes. De l'auto nous avons tiré quelques-unes de ces pintades à la chair parfumée pour relayer un peu notre maigre ordinaire. Par contre il nous fut impossible d'abattre la moindre antilope car ces timides animaux sont d'accès difficile.

Le Négué craint des raids aériens sur Addis-Abeba

Addis-Abeba, 12. — L'empereur a fait avertir la population par une proclamation lue aujourd'hui à travers la ville d'avoir à se protéger des raids aériens qui pourraient se produire entre le 20 et le 22 de ce mois ; cette période est celle des fêtes de l'Épiphanie pendant lesquelles des milliers d'Éthiopiens se rendent à Addis-Abeba pour assister aux cérémonies religieuses.

Une réunion hippique a eu lieu à Addis-Abeba

Addis-Abeba, 11. — Oubliant pour quelques heures les soucis actuels, la Haute Société éthiopienne et étrangère était accourue, aujourd'hui, à l'Hippodrome pour assister à la première réunion mensuelle, qui était présidée par le prince héritier, entouré du ministre des Affaires étrangères et des grands dignitaires. Les chefs des missions diplomatiques et le haut personnel des Ambassades étaient présents. Evidemment ces courses, ne ressemblant que d'assez loin au sport hippique européen, mais elles ont procure, pendant quelques heures, une distraction très rare. Les écuyers des légations de France et d'Angleterre ont remporté tous les prix.

Les combats sur le front Sud

Front du Tigré, 12. — Il semble que l'on puisse résumer comme suit les événements qui se sont déroulés en Somalie entre le 1er et le 7 janvier. Le retour du sultan Olof D I termine l'opération entreprise par le sultan des Schivall qui, parti à la tête d'une colonne de 1.000 parangs armés de fusils et de deux mille mules, est allé dans la région, atteignant Gebba dans la Haute-Vallee de l'Oueba Chebel, après une marche de 200 kilomètres en territoires ennemis. Olof D I réussit à attirer des ennemis très nombreux et à leur infliger des pertes qu'on évalue à 474 tués et à un grand nombre de blessés. L'action du sultan fut appuyée par l'aviation de reconnaissance et de bombardement. Le quartier général a pu suivre constamment cette action, grâce à la radio. Dans le secteur de Dolo, le 1er et le 2 janvier, une reconnaissance stratégique fut exécutée dans la zone d'Arv-Ba, à 70 kilomètres de Dolo, sur le droit du canal. On put se rendre un compte exact de l'échecement des forces du Ras Desta. Les pertes italiennes sont de cinq morts et des blessés. L'aviation a été active sur tout le front.

Une manifestation de la Fédération Républicaine de l'Oise

Beauvais, 12. — Une manifestation publique organisée par la Fédération républicaine de l'Oise a eu lieu aujourd'hui, dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville de Beauvais, devant une assistance nombreuse. Prenant la parole, M. Desre Boulet, député de l'Oise, a représenté l'Oise à la Chambre de 1919 à 1922, a fait un exposé documentaire de la situation extérieure. Un récent voyage en Italie lui a permis de donner des précisions sur l'état d'esprit de nos voisins. Il a fait remarquer que, seul des partis politiques, le groupe de la Fédération républicaine avait été unanime à condamner la guerre. « En les appliquant, a conclu l'orateur, on ferait de l'Allemagne l'arbitre de l'Europe. Paix ou guerre, tel est l'enjeu de la bataille qui va s'ouvrir. »

Une manifestation de la Fédération Républicaine de l'Oise

Beauvais, 12. — Une manifestation publique organisée par la Fédération républicaine de l'Oise a eu lieu aujourd'hui, dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville de Beauvais, devant une assistance nombreuse. Prenant la parole, M. Desre Boulet, député de l'Oise, a représenté l'Oise à la Chambre de 1919 à 1922, a fait un exposé documentaire de la situation extérieure. Un récent voyage en Italie lui a permis de donner des précisions sur l'état d'esprit de nos voisins. Il a fait remarquer que, seul des partis politiques, le groupe de la Fédération républicaine avait été unanime à condamner la guerre. « En les appliquant, a conclu l'orateur, on ferait de l'Allemagne l'arbitre de l'Europe. Paix ou guerre, tel est l'enjeu de la bataille qui va s'ouvrir. »

Un campement en forêt

Il y avait beau temps que nous avions couvert les quelques kilomètres qui séparent nos tentes d'un point d'eau et nous ne voyions toujours pas l'ombre d'un emplacement approprié à notre campement. Tout à coup le chemin s'éclaircit sous nos roues et à l'issue de deux projecteurs nous avons aperçu l'eau d'une rivière. A pleins gaz, nous nous lançons dans les eaux écumantes, faisant jaillir d'énormes gerbes d'eau qui fusent autour de nous d'une manière bruyante. Nous grimpons péniblement sur la berge opposée assez escarpée et nous entrons de quelques mètres dans le bois. D'un coup de notre sirène nous donnons le signal de l'arrêt. C'est très folie, en effet, que de continuer à rouler avec des chauffeurs épuisés et des hommes debout depuis cinq heures du matin. Nous abandonnons les autos sur le chemin et nous montons nos tentes au bord du bois.

UNE ACIERIE KRUPP, la plus grande d'Europe, en Norvège

Berlin, 12. — Les Acieries Krupp, d'Essen, ont engagé des pourparlers avec les représentants d'acieriers américains et avec les aciéries norvégiennes de Larvik, en vue de fonder en Norvège une nouvelle aciérie, la plus grande d'Europe, pour la production d'acier spécial au tour électrique. L'usine spéciale de Krupp repose sur des intérêts déjà existants dans l'industrie. En outre, elle apportera à la nouvelle usine un certain nombre de brevets d'acier spécial. Une partie de la production de l'usine sera, d'ailleurs, utilisée par Krupp en Allemagne. La production envisagée est de 500.000 tonnes d'acier spécial par an. L'usine utilisera des mines de fer suédoises et des mines spéciales, en partie de charbon.

LA VICTIME DE L'ACCIDENT D'AUTO DE MIONNAY SERAIT UN BANDIT

Lyon, 12. — Poursuivant son enquête pour établir la véritable identité de la victime de l'accident d'automobile de Mionnay (Ain), le Parquet de Trevoux a appris que celle-ci appartenait à un milieu spécial, et qu'il s'agit sous le nom de Marco et que l'automobile avait été volée au mois d'octobre à Paris, au préjudice d'une grande firme automobile. Jusqu'à l'enquête faite à Lyon, dans les milieux qui fréquentent Marco, on l'on se montre très discret — il n'y a pas permis d'être très précis. Dans ses papiers on a retrouvé des lettres qui lui étaient adressées de diverses villes et des commissions rogatoires ont été envoyées pour essayer de savoir par les expéditeurs de ces lettres qui était le nom de Marco et que l'automobile avait été volée au mois d'octobre à Paris, au préjudice d'une grande firme automobile.

Les journaux italiens continuent à dénoncer l'emploi des balles dum-dum

Rome, 12. — Les journaux continuent à dénoncer l'emploi des balles dum-dum par les Italiens. Un de ceux-ci fait prisonnier à Aeri, a déclaré qu'il avait reçu, pour alimenter une mitrailleuse, trois mille de ces projectiles. Le combat d'Aeri, deux Douba blessés sont rentrés à Dolo où l'on a constaté que leurs blessures avaient été produites par des balles dum-dum.

L'Italie réprime sévèrement le trafic des devises

Rome, 12. — Des mesures sévères ont été prises contre deux sujets étrangers et quatre Italiens qui exerçaient le commerce clandestin des devises. Les membres, Joseph Kampos, yougoslave et Hans Muzsig, allemand, ont été condamnés à une amende de 50.000 lire.

LA TARTE GÉANTE CUITE ÉLECTRIQUEMENT



Pour vulgariser l'usage de l'électricité dans la cuisine, une maison de Paris confectionne chaque jour une tarte géante dans un plantage four électrique.

NOTRE PHOTO MONTRÉ LA TARTE GÉANTE, ET SUCULENTE, CUITE A L'ELECTRICITÉ.

L'ATTAQUE D'UNE GARE PAR QUATRE BANDITS EN ESPAGNE

QUATRE INDIVIDUS FIRENT IRUPTION SUR LA GARE DE DOLU, EN ESPAGNE, ET TUÈRENT UN EMPLOYÉ ET BLESSÈRENT UN AUTRE. LES BANDITS SONT EN FUGUE.

Quatre individus firent irruption sur la gare de Dolu, en Espagne, et tuèrent un employé et blessèrent un autre. Les bandits sont en fuite. On a retrouvé des armes et des bijoux dans la gare. Les autorités espagnoles ont lancé une enquête pour identifier les auteurs de l'attaque.

Un des malfaiteurs faillit être lynché

Un des malfaiteurs faillit être lynché. Les habitants de Pulg apprirent les détails de cette attaque, ils se dirigèrent vers la station où ils avaient trouvé le bandit blessé, et essayèrent de le lyncher. Les autorités ont dû intervenir pour empêcher le meurtre.

Epilogue d'un accident mortel d'automobile à Pont-de-Briques

Le 18 mai 1935, à la sortie de Pont-de-Briques, le jeune Emile Marq, âgé de 18 ans, roulait à bicyclette et tenait strictement ses droits. M. Giraud, voulut à ce moment doubler un tramway qui roulait trop lentement selon lui. En raison de l'étroitesse de la chaussée, il dut pour exécuter cette manœuvre se porter complètement sur sa gauche et vint se jeter sur Emile Marq, qui mourut pendant son transport à l'hôpital.

Un acquittement à Camiers

Le 5 novembre 1935, le tribunal de Montreuil avait condamné à 25 francs d'amende et à 200 francs de dommages-intérêts le sieur Léger Eugène, torseur à Camiers, qui était inculpé d'avoir porté des coups dans un café au consommateur Marçotte. L'affaire est revenue devant la Cour sur appel de Léger. Après plaidoiries de M. Maurice Reissathel pour Léger, et de M. Soland pour Marçotte, la Cour a estimé qu'il n'y avait pas suffisamment établi que Léger ait porté des coups et en conséquence l'a acquitté purement et simplement.

Le meurtrier est arrêté

M. François Brienne, dont il fut l'unique dévouement en ce cas, avertit alors le meurtrier et courait prévenir le chef de gendarmerie, M. Letourner, qu'un drame rapide et surnois venait de se dérouler rue des Vignettes.

LE DRAME D'ORCHIES

DANS CE MONDE IL FAUT CÉLER D'ABORD LE NOM DE SON PÈRE. MOINE DE GAND, CONNU AUSSI COMME UN VURRIEN, PARESEUX, SOURNOIS, MAÏNONNÉ, IRADUEUR, ETC., ETC. SES CONdamnATIONS NE SE COMPTENT PLUS ET SES EXPLOITS (EN SYRIE, PARAL-I-DURANT LA GUERRE) PARIS ENSEUILLE DURANT CES DERNIERS TEMPS) SONT UNE SUITE D'AVENTURES QU'IL SERT CURIEUX DE CONNAÎTRE. FOND. ALEXANDRE « LE MOINE DE GAND » EST UNE BRUTE QU'ON CRAIGNAIT SURTOUT DANS ORCHIES ET SURTOUT À L'AILLE DE LA RUE DES VIGNETTES OÙ IL AIMAIT CHAQUE JOUR, PASSER QUELQUES HEURES, SOIT EN BUVAUT avec SEVERE RENARD, SOIT EN MANGEANT avec les SUBSIDES « ONESIME HENNO.

Menace terrible...

Cette situation ne pouvait s'éterniser. Séveré Renard qui travaillait consciencieusement et avec courage comme bûcheron en gagnant par ses propres efforts à payer à boire à son camarade, fit part à celui-ci de sa situation et l'invita, une fois pour toutes à lui « la paix ». Onésime Henno fit de même. Mercredi soir, après boire, bien entendu, une sérieuse discussion mit aux prises les deux anciens camarades : Séveré Renard et Alexandre Degand. Des coups de couteau furent même donnés par « Le Moine de Gand » mais quelque blessé à la cuisse droite et au bras, Séveré, ne se plaignit pas outre mesure.

...puis drame

Samedi, 21 heures. Les deux anciens camarades se retrouvèrent dans une des salles de la rue des Vignettes, chez Séveré Renard. La discussion reprit, plus violente encore qu'auparavant, mais cette discussion ne parvint pas à frepper l'attention des voisins de chambre, pas plus que celle des habitants de la rue qui en avaient bien vu d'autres. Personne ne se soucia de l'affaire. Une dispute, une bataille de plus ou de moins à l'Asile des Vignettes, ça respire dans le domaine de la vie normale. « Et si on voulait chaque fois déranger les gardes ou les gendarmes pour cela, nous dit un brave ménager, il faudrait créer un poste de garde permanent... » Un charcutier voisin, qui, au coin de son feu, terminait de fumer sa dernière cigarette avant de se mettre au lit eut pourtant, quoique habitué aux bruits journaliers de l'asile, l'idée de prendre l'air et de voir. Il n'était pas sorti 5 minutes de la rue en question et de la Grand-Place, qu'un spectacle inattendu s'offrit à ses yeux épatés.

Le meurtrier est arrêté

M. François Brienne, dont il fut l'unique dévouement en ce cas, avertit alors le meurtrier et courait prévenir le chef de gendarmerie, M. Letourner, qu'un drame rapide et surnois venait de se dérouler rue des Vignettes.

UNE IMPORTANTE RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL, DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, A LILLE

Dimanche, à 15 heures, dans le caveau de la Bière de Lille, s'est tenue une très importante réunion de la société de Secours Mutuels des Médillés du Travail, du Commerce et de l'Industrie.

A TOURCOING UNE SEXAGÉNAIRE A ÉTÉ RETROUVÉE NOYÉE DANS LE CANAL

Une macabre affaire a occupé la police tourcoingnoise dimanche matin, dès la première heure. Mme Feltz, née Blanche Bourgeois, née à Tourcoing en 1852 et demeurant, rue de Duikerque, 134, donnait depuis quelque temps des signes de neurasthénie. Vendredi 10, elle quitta son domicile pour une destination inconnue, et ne reparut pas.

LES PERSONNALITÉS

A la table d'honneur, autour de M. H. BAILLEUX, président général avaient pris place MM. Z. ROUSSEL, sénateur ; BRODEL, COUTEL, COUTEAUX, M. VINCENT, Léon VINCENT, N. DEPREZ, TILLIE, M. DEUDON et Paul THELLIER, députés ; Paul SAUVAGE, président actif de la Section de l'arrondissement de Lille ; Ernest BESMET, vice-président général ; G. GABELLES, vice-président et commissaire général des fêtes ; G. LELU, trésorier, etc.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

« Kid l'Espiegle » est un héros de bande dessinée qui se livre à de nombreuses aventures. Dans le dernier numéro, il se retrouve en compagnie de ses amis dans une situation périlleuse.

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE

M. LE PRÉFET DU NORD A PRÉCISÉ CERTAINS POINTS RELATIFS AU CONFLIT, QU'IL JUGE INUTILES ET SANS POSSIBILITÉ D'ACCORD

Une réunion eut lieu hier à la Préfecture, pour l'organisation prochaine de services d'autobus pour le transport des enfants, des femmes, des infirmes et des vieillards

Alors que la grève continue dans le calme, une réunion eut lieu hier soir à la Préfecture du Nord à laquelle assistaient MM. GULLON, préfet ; GRIMAUD, secrétaire général ; CHULLIAT, chef de cabinet, MM. GENET, ingénieur en chef, Ponts et Chaussées ; DEHOVE, adjoint au maire de Lille ; LARTILLIER, chef de division à la Préfecture ; le commandant de gendarmerie PERRON, le commandant NOËL, de la garde mobile ; CEUGNARD, commissaire divisionnaire, et COISSARD, commissaire central.

Ce que nous déclara, hier, M. le Préfet du Nord

A l'issue de cette réunion nous avons pu nous entretenir longuement avec M. A. Gullon, préfet du Nord, qui nous a fait la déclaration suivante : « Il importe pour éviter toute erreur de préciser un certain nombre de points relatifs à la grève des tramways. »

Le prélèvement de 10 % qui, depuis la loi du 31 décembre 1935, a été abaissé à 8 % pour les émoluments nets globaux s'élève à 10.000 fr. à 6 %, à 4 % pour ceux de 9.000 à 10.000 fr., à 2 % pour ceux de 8.000 à 9.000 fr. leur a été imputé, comme à tous les agents des administrations publiques et à tous ceux des services concédés.

Il n'est pas possible d'obtenir une dérogation au droit de demander à bénéficier d'une dérogation. Ces demandes sont, d'après la réglementation actuelle, examinées par le Préfet et par le Trésorier payeur général. Au cas d'accord entre ces deux fonctionnaires, la décision peut être prise par le Préfet. Au cas de désaccord il doit en être référé aux Ministres intéressés.

De nombreuses demandes de dérogation ont été examinées et réglées dans ces conditions. En ce qui concerne celles du personnel de l'Electricité Lille-Roubais-Tourcoing et des Tramways de Lille et de la Banlieue il est apparu, après consultation de M. le Trésorier payeur général, qu'il n'est pas possible de faire bénéficier favorablement comme ne rentrant pas dans l'un des cas exceptionnels prévus par les textes réglementaires.

Toutefois, les intéressés ayant fait valoir que des dérogations avaient déjà été accordées dans d'autres départements pour des cas analogues, j'ai donc tenu à saisir le Ministre des Travaux publics et le Ministre des Finances. De même, j'ai tenu à signaler la différence existant entre les salaires payés au personnel des Tramways de Lille et ceux dont bénéficient les agents de l'Electricité Lille-Roubais-Tourcoing. Cette différence était notée par M. le Trésorier payeur général et bien qu'elle ne paraisse pas par elle-même suffisante sur le terrain des textes pour permettre une dérogation, elle était indiquée comme un argument susceptible d'être retenu dans la mesure où il aurait pu être déjà dans des cas analogues.

Il est évident que les points qui sont actuellement examinés par M. le Ministre des Travaux publics et par M. le Ministre des Finances en comparaison de cette assemblée auront pour résultat dans l'ensemble de la France et à la lumière d'une documentation complète

« Ni possibilité d'arbitrage, ni possibilité d'accord »

J'ai à choisir entre les critiques et les dévotions. Je ne considère que le devoir qui m'incombe d'assurer la liberté de travail à la population lésée par la grève et partant, la liberté de circulation et le maintien de la vie publique et de remplir le devoir que j'ai envers les personnes les plus intéressées de la population sans faire d'antagonisme avec les grévistes.

Il ne s'agit pas du remplacement du service des tramways, mais puisqu'il n'existe ni possibilité d'arbitrage, ni possibilité d'accord, je prendrai des mesures provisoires.

Les autobus fonctionneront-ils mercredi ?

Nous croyons savoir que les services d'autobus fonctionneront dès les premiers jours de cette semaine, de 7 h. à 9 h. ; de 10 h. à 14 heures et de 17 h. 30 à 19 h. 30.

Une assemblée générale des grévistes de Lille et de l'Electricité L.-R.-T. aura vraisemblablement lieu mercredi soir 15 janvier, à 16 heures, à la Bourse du Travail de Lille.

La proposition de loi

Voici donc le texte de la proposition de loi qui sera présentée devant le Parlement.

Art. Ier. — Une allocation annuelle de 100 francs est attribuée aux titulaires de la Médaille d'Honneur du Travail instituée par les décrets des 16 juillet 1896, 15 août 1899 et 12 février 1901.

Art. II. — Cette allocation viagère leur sera servie, dès que les bénéficiaires auront l'âge de 60 ans.

Les bénéficiaires de la proposition de loi seront inscrits au budget du Ministère du Travail, de l'Assurance et de la Prévoyance sociales.

Les bénéficiaires de la proposition de loi seront inscrits au budget du Ministère du Travail, de l'Assurance et de la Prévoyance sociales.

LOTTERIE RÉGIONS LIBÉRÉES VENDREDI 17 JANVIER

Tirage des Séries 1 et 2

LE BILLET 100 FRANCS ET DIXIÈME OFFICIEL 11 FRANCS

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 13 janvier 1936. — Soleil ; lever à 7 h. 43, coucher à 16 h. 16 ; Lune ; lever à 21 h. 46, coucher à 9 h. 37. Aujourd'hui : Bapt. N. S. — Demain : Saint-Hilaire.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 12 janvier 1936, à 10 h. 30. — Baromètre 767 mm. 7, hausse depuis la veille de 16 h. 0 mm. 8. — Thermomètre : vent 4 à minima 35 ; maxima de la veille 47 ; Etat hygrométrique 81. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. 0 mm. 2. — Direction du vent : Sud-Sud-Ouest ; force faible. — Direction des nuages : Sud-Sud-Ouest ; état du ciel, couvert. — Prévisions à aujourd'hui, froid brumeux.